

Secrétariat général

Service des Affaires Financières, Sociales et Logistiques

Sous-Direction de la Logistique et du Patrimoine

Bureau de l'Immobilier et de la Logistique d'Auzeville

MAINTENANCE DES INSTALLATIONS TECHNIQUES D'AUZEVILLE

Référence dossier : BILA-2026-030

PRESENTATION DU PERIMETRE DU MARCHE

1	Objet du marché	3
2	Description du site	3
3	Les installations électriques	4
Tous les équipements décrits ci-dessous entrent dans le cadre du présent marché.....		4
3.1.	Les installations des bâtiments administratifs	4
3.1.1	Les installations du bâtiment Chêne (E)	4
3.2.	Les installations du bâtiment Pommier (F)	5
4	Les installations de chauffage, de ventilation et de climatisation	6
4.1.	Bâtiments administratifs.....	6
4.2.	Les bâtiments informatiques Chêne et Pommier.....	7
5	Les installations de détection incendie.....	7
5.1.	Le Bâtiment administratif.....	7
5.2.	Les bâtiments Chêne et Pommier	7
5.3.	Les installations d’extinction incendie	7
5.4.	Les installations de désenfumage	7

1 Objet du marché

Le présent marché a pour objet : la maintenance des installations techniques du site d'administration centrale du ministère de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire du site d'Auzeville-Tolosane (31320).

Les équipements et installations entrants dans le cadre de ce marché sont :

- Les installations électriques,
- Les installations de régulation de courant (onduleurs),
- Les installations de chauffage, de ventilation et de climatisation,
- Les installations d'alimentation de secours (groupes électrogènes),
- Les installations de détection incendie, d'extinction incendie et de désenfumage.

La conduite des installations, les maintenances attendues, la présence de garantie totale pourront être différentes suivant le périmètre technique (Electricité, CVC ...) et suivant l'objet de la maintenance (les salles informatiques ou le bâtiment administratif).

Le niveau de prestation attendu comprend à minima les niveaux 1, 2 et 3 de la norme AFNOR FD X 60-000.

Ce marché porte aussi sur des prestations de services.

Des prestations complémentaires peuvent être commandées, sur la base des prix fixés à l'annexe financière à l'acte d'engagement (Bordereau des Prix Unitaires). Ces prestations non prévues dans la maintenance pourront notamment correspondre à des prestations relatives à la maintenance du patrimoine immobilier du site, dans la mesure où au cas par cas, pour ce qui relève de la maintenance curative, les entreprises titulaires des marchés de petits travaux de second œuvre pour l'entretien du patrimoine immobilier conclus par le Ministère, ne répondent pas à la demande d'intervention avec le degré d'urgence nécessaire.

Les petits travaux de second œuvre font l'objet du marché dans les périmètres suivants : la métallerie, la serrurerie, la petite maçonnerie, les sols durs, les sols souples, le carrelage et la faïence, la menuiserie (alu, acier, PVC, stores, bois, intérieures, extérieures), les cloisons, l'isolation, la plâtrerie, les plafonds, les couvertures, la charpente, la zinguerie, l'étanchéité, la plomberie sanitaire et les peintures. Par ailleurs la pose et la dépose d'éléments sur les cloisons (tableaux, supports de fixation, patères) fait aussi partie du périmètre.

2 Description du site

Le site d'administration centrale du ministère de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire d'Auzeville-Tolosane est composé de deux ensembles ayant des finalités différentes :

- Des bâtiments administratifs d'une SUB totale de 7345 m² ; divisés en bâtiments A, A1, B et C.
- Deux centres de données, le bâtiment E, dit « Chêne », adossé aux bâtiments administratifs et le bâtiment F, dit « Pommier » distant du site principal.
- L'ensemble constitué par les bâtiments administratifs, le bâtiment E, le parking et toute la parcelle d'assise est dénommé « site principal » ; l'ensemble formé par le bâtiment F et le terrain qui l'entoure est dénommé « site déporté ».

Les bâtiments administratifs se trouvent sur le complexe Agricole d'Auzeville-Tolosane, ils comprennent :

- Le Bâtiment A, en R + 2, construit en 1976 et rénové en 2001
- Le Bâtiment A1, sur un seul niveau, construit en 1976 et réaménagé en 2022
- Le Bâtiment B, en R + 2, construit en 1996
- Le Bâtiment C, comprenant rez-de-chaussée et sous-sol, construit en 1996
- Une loge à l'entrée du site principal en Rdc

3 Les installations électriques

Tous les équipements décrits ci-dessous entrent dans le cadre du présent marché à l'exception des batteries des onduleurs.

3.1. Les installations des bâtiments administratifs

L'installation électrique générale des bâtiments B et C ainsi que l'installation du TGBT ont été réalisées en 1996. Le bâtiment A a été rénové en 2001 et le bâtiment A1 en 2021.

La desserte intérieure des bâtiments est opérée par différents tableaux basse tension répartis sur l'ensemble des bâtiments.

3.1.1 Les installations du bâtiment Chêne (E)

- Le bâtiment informatique E est équipé d'un transformateur sec de 1250 KVA datant de 2017.
- Deux groupes électrogènes de 1250 kVA de marque Caterpillar assurent la fourniture du courant alternatif à titre de secours.

La distribution basse tension du bâtiment E est réalisée suivant le régime de neutre TN.

Toute l'installation électrique a été revue en 2018.

Deux voies (notées A et B) alimentent le bâtiment. Elles sont structurées de la même manière :

- Local TGBT A + TGHQ A
- Local TGBT B + TGHQ B
- 3 Onduleurs de 2018 voie A
- 3 Onduleurs de 2018 voie B
- Une armoire GE
- Une armoire TGS
- Dans chaque TGBT:
 - Six tableaux de distribution
 - Une alimentation statique SOCOMEC Green Power de 800 KVA ainsi que ses batteries de secours.
 - Deux tableaux de distribution de courant ondulé pour la salle informatique et dans les locaux qui en sont équipés.
- Un système de transfert de source Statys 63 A permettant d'alimenter en courant ondulé les équipements ne disposant pas d'une double alimentation ;

- Des systèmes de STS pour alimenter les systèmes qui ne sont pas alimentés par deux voies (dans des baies informatiques et dans des armoires de servitude).
- Dans les salles informatiques, l'alimentation ondulée est distribuée par un réseau de gaines à barres, elles-mêmes pourvues de disjoncteurs 32 A, 30 mA.
- Dans les locaux techniques, l'alimentation normale des matériels de climatisation est aussi assurée par un double jeu de gaines à barres correspondant aux voies A et B.
- Dans les couloirs techniques, sont présentes une armoire pour les servitudes techniques et une armoire pour les servitudes informatiques.

La garantie totale s'applique sur tous les équipements cités hors le parc de batteries.

3.2. Les installations du bâtiment Pommier (F)

L'alimentation du bâtiment informatique Pommier est conçu de la même manière que celle du bâtiment E avec quelques spécificités soulignées ici.

- Un poste HT équipé d'un transformateur de marque SCHNEIDER type modèle sec de 800 KVA de 2018.

- Deux groupes électrogènes :

Un groupe électrogène de 630 kVA de marque SDMO.

Un second groupe électrogène de 715 KVA de marque SDMO.

La distribution basse tension dans le bâtiment F est réalisée suivant le régime de neutre TN. Le départ vers les deux voies d'alimentation (notées A et B) sont structurées de la même manière :

- Local TGBT A + TGHQ A,
- Local TGBT B + TGHQ B,
- 2 Onduleurs de 2018 voie A
- 2 Onduleurs de 2018 voie B
- Une armoire GE
- Une armoire TGS
- Dans chaque TGBT:
 - Six tableaux de distribution
 - Une alimentation statique de marque SOCOMEC Green Power de 2X 160 KVA, ainsi que ses batteries de secours.
 - Deux tableaux de distribution du courant ondulé pour la salle informatique et les locaux qui en sont équipés.
 - Un système de transfert de source Statys 63 A permettant d'alimenter en courant ondulé les équipements ne disposant pas d'une double alimentation ;
- Des systèmes de STS pour alimenter les systèmes qui ne sont pas alimentés par deux voies (dans des baies informatiques et dans des armoires de servitude).
- Dans les salles informatiques, l'alimentation statique est distribuée par un réseau de gaines à barres, elles-mêmes pourvues de disjoncteurs 32 A 30 mA.

- Dans les locaux techniques, l'alimentation normale des matériels de climatisation est aussi assurée par un double jeu de gaines à barres correspondant aux voies A et B.
- Dans le couloir technique, sont présentes une armoire pour les servitudes techniques et dans le couloir informatique, une armoire pour les servitudes informatiques.

La garantie totale s'applique sur tous les équipements cités hors le parc de batteries.

4 Les installations de chauffage, de ventilation et de climatisation

4.1. Les Bâtiments administratifs

Chaque bureau dispose de ventilo-convecteurs à commande individuelle.

Le chauffage des bâtiments A, B et C est assuré par deux chaudières à gaz GUILLOT LD 370 kW de 1999, avec brûleurs Cuenod remplacés en 2017 pour l'un et en 2026 pour l'autre.

La climatisation est assurée par deux groupes Carrier à condensation par eau, associés à un aéro-réfrigérant en toiture. Le tout datant de 2000.

Pour le bâtiment A :

La distribution est faite en 4 tubes depuis l'an 2000 par réseau chaud et réseau froid indépendants.

Les ventilo-convecteurs WESPER type VPU1 et VPU2 (bâtiment A) sont placés dans les couloirs, sur une circulation d'eau qui est chauffée l'hiver et refroidie l'été permettant d'assurer ainsi le chauffage des bureaux ou leur rafraîchissement.

Le bâtiment A est uniquement équipé d'une VMC simple flux, avec extraction dans les sanitaires.

Pour le bâtiment B,

La distribution est faite par un réseau unique fonctionnant en chaud l'hiver et en froid l'été (change-over).

Les bureaux sont traités par des ventilo-convecteurs plafonniers de type CIAT, placés dans le faux plafond des bureaux, datant de 1998.

Pour le bâtiment B, la ventilation est organisée de cette façon :

- Dans les salles de réunion : une centrale de traitement d'air simple flux :
- Dans les bureaux : une centrale de traitement d'air simple flux avec batterie fonctionnant soit en chaud, soit en froid. Le moteur de cette CTA sera remplacé courant 2026.
- Dans le hall : une centrale de traitement d'air simple flux avec batterie fonctionnant soit en chaud, soit en froid.

Pour le bâtiment A01 :

Une CTA double flux traite l'air de la salle de restauration mais permet également le refroidissement et le chauffage de cette salle, une autre CTA double flux est dévolue aux salles de réunions.

La climatisation des salles de réunion se fait par un système de détente directe.

Pour le bâtiment C :

Ce bâtiment n'est actuellement pas occupé par des agents du ministère et sert à du stockage divers. Il n'est pas chauffé en hiver ni climatisé en été.

4.2. Les bâtiments informatiques Chêne et Pommier

Pour chaque bâtiment, deux groupes à condensation par air, de marque SCHNEIDER permettent la production d'eau glacée. Ces groupes alimentent des armoires à eau glacée qui ventilent de l'air climatisé dans le faux plancher technique des centres de données.

Des unités à détentes directe viennent compléter ce dispositif partout où cela est nécessaire, notamment dans certains locaux périphériques informatiques ou techniques.

5 Les installations de détection incendie

Les installations de détection incendie ont fait l'objet d'une rénovation générale en 2009. Elles comprennent quatre centrales incendie (détection et extinction), un ensemble de détecteurs optiques, de déclencheurs manuels et des équipements accessoires.

La maintenance de tous ces équipements est prévue au marché.

5.1. Les Bâtiments administratifs

Une centrale incendie est installée au niveau du PC sécurité. Un report de cette centrale se trouve au niveau de la loge du gardien. Des détecteurs et des déclencheurs manuels sont positionnés dans les circulations. Des indicateurs d'action sont mis en place au droit de la porte de certains locaux. Des diffuseurs sonores sont répartis sur tout le bâtiment.

5.2. Les bâtiments Chêne et Pommier

Dans les bâtiments Chêne et Pommier, une centrale de détection et d'extinction est présente dans chaque bâtiment. Des détecteurs et des déclencheurs manuels sont mis en place dans les circulations. Tous les locaux spécifiques sont donc équipés de détecteurs de fumée avec indicateur d'action. Des diffuseurs sonores et visuels sont disposés dans les bâtiments.

6 Les installations d'extinction incendie

Plusieurs locaux spécifiques des bâtiments Chêne et Pommier sont équipés d'un système d'extinction incendie par gaz inerte. Entrent dans le cadre du présent marché les bouteilles de gaz sous pression ainsi que toute l'installation d'extinction (rampe, buse, têtes pyrotechniques etc...)

7 Les installations de désenfumage

Dans les bâtiments administratifs, divers équipements de désenfumage permettent en cas d'incendie d'évacuer les fumées : skydômes à commande mécanique manuelle, ouvrants à commande mécanique doublé d'une commande pyrotechnique

Dans les bâtiments informatiques, l'évacuation des fumées est assurée par l'activation motorisée de volets de désenfumage ainsi que par l'action d'extracteurs.

Les armoires à eau glacée sont toutes équipées de clapets coupe-feu motorisés.